COMPTE-RENDU COMITE DE PROGRAMMATION
CONSULTATION ECRITE du 14 octobre 2019
DECISION du 30 octobre 2019

En vertu de l'article 6 du règlement intérieur du Comité de Programmation, le GAL peut consulter les membres du Comité par écrit.

Membres du Collège privé consultés : Claude VIELLE, Mireille CAPOU**, Jean-Michel MIQUEU,** Laurent BATAN MIQUEU**, Christian LARROUY**, Jean-Pierre Saint MARTIN, **Philippe PRATDESSUS**, Michèle TOLSAN, **Manuel DUARTE**, Michel CAPDEVIELLE, **Alain PERAL**, Véronique PONNAU, **Ange MUR**, Marie-Josée DAGUIN, **Jean-Pierre CHAPOULIE**, Francis BEIGBEDER, **Jean-Louis CAILLABET**, Eric DELGADO, **Romain CABAUP**, Marcelle DUBRAY, **Mathieu CASSAN**, André ROUTY, **Urbain SOISSON**, Sylvain TAJAN

Nombre total de membres avec voix délibérative : 12/12
Nombre de membres sans voix délibérative : 12

Membres du Collège public consultés : Nicole DARRIEUTORT, Maryse BEYRIE, **Chantal ROBIN-RODRIGO**, Laurent GRANDSIMON, **Jean-Pierre PEDEBOY**, Jean BURON, **Bruno VINUALES**, Dominique ROUX, **Maryse CARRERE**, Christiane ARAGNOU, **Jean-Claude CASTEROT**, Evelyne LABORDE, **Marie-Josée MOULET**, Claude DAMBAX, **Jacques BRUNE**, Patrick BORNUAT, **Michel RICAUD**, Sylvie ESTANOL, **André BARRET**, Louis CASTERAN, **Claude CAZABAT**, Christian LABORDE

Nombre total de membres avec voix délibérative : 11/11
Nombre de voix autorisées : 11 (pour le respect du double quorum)
Nombre de membres sans voix délibérative : 11

Nombre total de participants : 42
Nombre total de membres votants : 23

Le double quorum est atteint :
- 23 membres du Comité ayant voix délibérante sur 23 sont ont été consultés
- les membres du collège privé représentent au moins 50% des membres votants (12/23).

Objet de la consultation écrite :
- **1/ Programmation du dossier d'Assistance Technique LEADER 2019 du PETR Cœur de Bigorre**
- **2/ Programmation du dossier d'Assistance Technique LEADER 2019 du PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves.**

➢ Déroulement de la consultation écrite :

Par courrier co-signé du Président de la structure porteuse du GAL, M. Bruno VINUALES, et de M. le Président du GAL, M. Jacques BRUNE, du 14 octobre 2019, les membres du Comité de Programmation ont été amenés à se prononcer sur les points suivants :
1/ Programmation du dossier d'Assistance Technique LEADER 2019 du PETR Cœur de Bigorre
2/ Programmation du dossier d'Assistance Technique LEADER 2019 du PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

L'avis des membres sur ce point devait être transmis par courrier (PLVG – 4 Rue Michelet 65100 Lourdes) ou par mail (celine.fustier@plvg.fr) pour le 29 octobre 2019 au plus tard.
Les fiches projets de ces deux dossiers ont été transmises par mail, avec accusé de réception, à l'ensemble des membres du Comité de Programmation le 14 octobre 2019.

Le courrier de consultation écrite du 14 octobre stipulait que toute absence de réponse avant le 29 octobre 2019 équivalait accord du membre du Comité de programmation sur les deux points faisant l'objet de la consultation.

- **Décision des membres du Comité de Programmation :**

MM. Bruno VINUALES et Jacques BRUNE ont donné un avis favorable le 14/10/2019.

Ont donné un avis par retour de mail :
- M. Patrick BORNUAT a donné un avis favorable le 14/10/2019
- M. Romain CABAUP a donné un avis favorable le 18/10/2019
- M. Ange MUR a donné un avis favorable le 21/10/19
- M. Jean-Pierre CHAPOULIE a donné un avis favorable le 23/10/2019
- Mme Maryse CARRERE a donné un avis favorable le 25/10/19
- Mme Marcelle DUBRAY a donné un avis favorable le 28/10/19
- Mme Véronique PONNAU a donné un avis favorable le 29/10/19

Les autres membres du Comité de Programmation n'ayant formulé aucunes remarques, leur avis est réputé favorable comme stipulé dans le courrier de consultation écrite et le mail du 14 octobre 2019. La consultation écrite du 14 octobre 2019 est clôturée le 29 octobre 2019.

Suite à cette consultation écrite, les membres du Comité de Programmation, approuvent, à l'unanimité :

- la programmation du dossier d'Assistance Technique 2019 du PETR Cœur de Bigorre pour un montant de 17 863, 25 € de FEADER,
- la programmation du dossier d'Assistance Technique 2019 du PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves pour un montant de 19 899,06 € de FEADER,

Jacques BRUNE

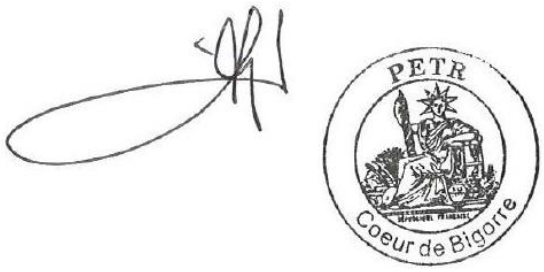

En annexes au présent compte rendu :
- *La fiche projet Assistance technique 2019 du PETR Cœur de Bigorre*
- *La fiche projet Assistance technique 2019 du PETR PLVG*
- *Copie courrier et mail de consultation envoyés aux membres du Comité de Programmation*

FICHE PROJET LEADER 2014-2020

Assistance technique LEADER 2019
PETR Cœur de Bigorre

Projet sollicité sur la fiche-action : n°6 - Assistance technique
6.1, 6.2, 6.3, 6.4- Animation, gestion, suivi et évaluation du programme

Identification du porteur de projet : PETR Cœur de Bigorre

Description technique :
Le programme LEADER Plaines et Vallées de Bigorre est porté en partenariat par les PETR du pays de Lourdes et des Vallées des Gaves (structure porteuse du GAL) et Cœur de Bigorre. Chacun des deux territoires s'est engagé, dans une convention de partenariat signée en 2015, à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'animation, à la gestion, au suivi et à l'évaluation de ce programme.

L'objectif de l'assistance technique est de conférer au territoire les moyens d'animation et de mise en œuvre de ce programme Leader pour :
- mettre en œuvre la stratégie locale définie par le GAL
- accompagner des porteurs de projet tout au long de leurs projets, et de manière équitable sur tout le territoire
- soutenir les démarches de partenariat, mettre en place une concertation élargie au sein des instances du GAL (comité de programmation, comité technique)
- garantir la cohérence et la diffusion de l'information avec les autres instances de concertation existant sur le territoire : conseils de développement des PETR, comités syndicaux des PETR, conseils communautaires, comités techniques
- mettre en place une démarche d'évaluation continue permettant de suivre la mise en œuvre du programme et de réorienter la stratégie si cela s'avère nécessaire
- garantir le respect des règles de publicité du programme et mettre en place une communication efficace et claire sur le programme et ses réalisations auprès des porteurs de projets, des partenaires et du grand public.

Le présent dossier concerne la demande d'aide pour l'assistance technique mise en œuvre par le PETR Cœur de Bigorre sur l'année 2019, et qui se traduit par la mobilisation de la coordinatrice, à mi-temps sur le programme LEADER.

Plan de Financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (en €)	% du coût total du projet
Coût total du projet HT	29 772, 09 €	100%
Autofinancement non cofinancé		
Financeurs publics sollicités	*29 772, 09 €*	*100%*
Région	5 954, 37 €	20%
Autofinancement public cofinancé	5 954, 47 €	20%
FEADER Leader	**17 863, 25 €**	**60%**

FICHE PROJET LEADER 2014-2020

Assistance technique LEADER 2019
PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

Projet sollicité sur la fiche-action : n°6 - Assistance technique
6.1, 6.2, 6.3, 6.4 Animation, gestion, suivi et évaluation du programme

Identification du porteur de projet : PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

Description technique :
Le programme LEADER Plaines et Vallées de Bigorre est mis en œuvre dans le cadre d'une convention signée avec la Région et l'Agence de Service et de Paiement en octobre 2016. L'assistance technique portée par chaque PETR partenaire est donc indispensable à l'animation et à la gestion de ce programme sur toute sa durée (2014-2020). Pour permettre de mettre en œuvre ces principes Leader sur le territoire, l'animation de proximité est indispensable, comme l'a montré l'expérience des précédents programmes. L'objectif est de conférer au territoire les moyens d'animation et de mise en œuvre de ce programme Leader pour mettre en œuvre la stratégie locale définie par le GAL, accompagner des porteurs de projet de manière équitable sur tout le territoire, soutenir les démarches de partenariat, mettre en place une concertation élargie au sein des instances du GAL (comité de programmation,…), garantir la cohérence et la diffusion de l'information avec les autres instances de concertation existantes sur le territoire : conseils de développement des PETR, comités syndicaux des PETR, conseils communautaires, comités techniques, mettre en place une démarche d'évaluation continue, garantir le respect des règles de publicité du programme et mettre en place une communication efficace et claire.
L'équipe d'animation du programme Leader Plaines et Vallées de Bigorre est répartie entre les deux PETR partenaires. Chaque structure mettra en œuvre des moyens d'animation, de manière concertée, dans le cadre d'une convention de partenariat signée le 8 décembre 2015.
Le Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves a dédié à ce programme un agent à 0,6 ETP, en 2019, pour l'animation et la gestion du programme Leader.
Les missions sont les suivantes : animation territoriale, mise en réseau des acteurs, coordination des actions et des projets mis en œuvre (organisation de comités techniques, tenue du comité de programmation), accompagnement des porteurs de projet dans le montage de leur dossier de la demande d'aide au versement de l'aide, gestion et suivi financier de la programmation, suivi et évaluation du programme : évaluation de la stratégie, évaluation par projet, volet quantitatif et qualitatif.

Plan de Financement prévisionnel :

	Montant prévisionnel (en €)	% du coût total du projet
Coût total du projet HT	33 165,10 €	100%
Autofinancement non cofinancé	0 €	0%
Financeurs publics sollicités	*33 165,10 €*	*100%*
Région	6 633,02 €	20%
Autofinancement public cofinancé	6 633,02 €	20%
FEADER Leader	**19 899,06 €**	**60%**

GAL Plaines et Vallées de Bigorre

Lourdes, le 14 octobre 2019

A l'attention des membres du Comité de Programmation du GAL Plaines et Vallées de Bigorre

Objet : Programme LEADER 2014-2020 - Consultation écrite

Mesdames et Messieurs les délégués,

En tant que membres du Comité de Programmation du GAL Plaines et Vallées de Bigorre, vous êtes associé(e) à la mise en œuvre de la stratégie et à la sélection des projets au regard de la cohérence avec cette stratégie locale de développement.

En vertu de l'article 6 du règlement intérieur du Comité de Programmation, le GAL peut consulter les membres du Comité par écrit, notamment pour la programmation des dossiers d'assistance technique.

Dès lors, nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur les points suivants :

1/ Programmation du dossier d'Assistance Technique LEADER 2019 du PETR Cœur de Bigorre
2/ Programmation du dossier d'Assistance Technique LEADER 2019 du PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

Les fiches projets vous sont transmises par mail.

Votre avis sur ces points est à nous transmettre par courrier (PLVG – 4 Rue Michelet 65100 Lourdes), ou par mail (celine.fustier@plvg.fr), **pour le 29 octobre 2019 au plus tard**, date de clôture de la consultation écrite.

Il convient de préciser que toute absence de réponse dans ces délais équivaudra accord.

Pour toute information complémentaire, les animatrices Leader se tiennent à votre disposition :
Melle Anne-Sophie Robin, PETR Cœur de Bigorre : 05 62 41 46 03 / robin.galhautebigorre@gmail.com
Melle Céline Fustier, Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves : 05 62 42 64 98 / celine.fustier@plvg.fr

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs les délégués, nos sincères salutations.

M. Bruno VINUALES
Président de la structure porteuse du GAL, le PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

M. Jacques BRUNE
Président du GAL et du PETR Cœur de Bigorre

Céline FUSTIER

De:	Céline FUSTIER
Envoyé:	lundi 14 octobre 2019 11:01
À:	'nicole.darrieutort@orange.fr'; 'mairie.vielle-aure@wanadoo.fr'; 'chantalrc@yahoo.fr'; 'isabelle.dumonteit@ha-py.fr'; 'laurent.grandsimon@luz.org'; 'jc.pedeboy@wanadoo.fr'; 'mairie.bazet@wanadoo.fr'; 'brunovinuales@hotelsvinuales.com'; 'roux.dominique65@gmail.com'; 'marysecarrere65@gmail.com'; 'j.begue@clb.senat.fr'; 'mairie.serelanso@wanadoo.fr'; 'momocasterot@yahoo.fr'; 'mairie.omex@wanadoo.fr'; 'mariejose.moulet@ville-lourdes.fr'; 'cdambax08 @gmail.com'; 'jacquesbrune@yahoo.fr'; 'patrick.bornuat@wanadoo.fr'; 'mairie.montgaillard65@wanadoo.fr'; 'ricaud.earl@gmail.com'; 'sylvie.estanol@gmail.com'; 'mairie.bernac-dessus@orange.fr'; 'casteranlouis@orange.fr'; 'arcizac-adour@wanadoo.fr'; 'cabinet.maire@ville-bagneresdebigorre.fr'; 'claude.cazabat@ville-bagneresdebigorre.fr'; 'commune.louey@wanadoo.fr'; 'vielle.claude@wanadoo.fr'; 'capou.pierre@orange.fr'; 'jean-michel.miqueu@wanadoo.fr'; 'laurent.batan-lapeyre@laposte.net'; 'larrouy.c@orange.fr'; 'catherine.druilhet@tarbes.cci.fr'; 'michele.tolsan@orange.fr'; 'manuel.duarte65@sfr.fr'; 'mcapdev@gmail.com'; 'a.peral@orange.fr'; 'voldoire-france@wanadoo.fr'; 'ange.mur@wanadoo.fr'; 'mdaguin@admr.org'; 'jean-pierre.chapoulie@wanadoo.fr'; 'francis.beigbeder@orange.fr'; 'jlcaillabet@yahoo.fr'; 'patrimoine65@gmail.com'; 'romain.cabaup@gmail.com'; 'marcelle.dubray@wanadoo.fr'; 'mc.cassan@orange.fr'; 'routy.a@orange.fr'; 'urbain_soisson@yahoo.fr'; 'lecartelbigourdan@gmail.com'; 'sylvain.tajan@laposte.net'
Cc:	'i.arberet@cma65.fr'; 'info.fede65@admr.org'; 'cpie65@wanadoo.fr'; 'haut-adour-gerontologie@wanadoo.fr'; 'clicpaysdesgaves@gmail.com'; 'impact.pyrenees@gmail.com'; 'administration@lecartelbigourdan.com'; 'isabelle.pelieu@ha-py.fr'; 'marie-josee.puchol@ha-py.fr'; 'pnp.cognet@espaces-naturels.fr'; 'tiphaine.baret@laregion.fr'; 'lola.mirebeau@laregion.fr'; 'helene.danini@laregion.fr'; 'sylvie.becker@laregion.fr'; 'caroline.socie@laregion.fr'; 'veronique.rivot@asp-public.fr'; 'michel.mayzonnade@asp-public.fr'; 'Marie-Cecile.Depis@asp-public.fr'; 'f.blain@ccpvg.fr'; 'marie.tourreil@agglo-tlp.fr'; 'sylvain.boucheron@agglo-tlp.fr'; 'vteule@haute-bigorre.fr'; 'stephanie.fischer@agglo-tlp.fr'; 'robin.galhautebigorre@gmail.com'; Emmanuelle BEGUE; Orange RAVELEAU; Céline FUSTIER
Objet:	Comité Programmation LEADER Plaines et Vallées de Bigorre_Consultation écrite
Pièces jointes:	Fiche projet AT 2019 Coeur de Bigorre_Consultation écrite_oct 2019.pdf; Fiche projet AT 2019 PETR PLVG_Consultation écrite_oct 2019.pdf; COUR mb CP_Oct 2019 _signé_Envoi mail.pdf

Mesdames et Messieurs les Délégués,

En tant que membres du Comité de Programmation du GAL Plaines et Vallées de Bigorre, vous êtes associé(e) à la mise en œuvre de la stratégie et à la sélection des projets au regard de la cohérence avec cette stratégie locale de développement.
En vertu de l'article 6 du règlement intérieur du Comité de Programmation, le GAL peut consulter les membres du Comité par écrit, notamment pour la programmation des dossiers d'assistance technique.

Dès lors, nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer sur les points suivants :

1/ Programmation du dossier d'Assistance Technique LEADER 2019 du PETR Cœur de Bigorre
2/ Programmation du dossier d'Assistance Technique LEADER 2019 du PETR Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves

Votre avis sur ces points est à nous transmettre par courrier (PLVG – 4 Rue Michelet 65100 Lourdes), ou par mail (celine.fustier@plvg.fr), **pour le 29 octobre 2019 au plus tard**, date de clôture de la consultation écrite.
Il convient de préciser que toute absence de réponse dans ces délais équivaudra accord.

Pour toute information complémentaire, les animatrices Leader se tiennent à votre disposition :
Melle Anne-Sophie Robin, PETR Cœur de Bigorre : 05 62 41 46 03 / robin.galhautebigorre@gmail.com
Melle Céline Fustier, Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves : 05 62 42 64 98 / celine.fustier@plvg.fr

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Mesdames et Messieurs les Délégués, nos sincères salutations.

PAYS DE LOURDES ET DES VALLÉES DES GAVES

Céline Fustier
Pays de Lourdes et des Vallées des Gaves
4 rue Edmond Michelet -65100 Lourdes
05 62 42 64 98
www.valleesdesgaves.com

L'EUROPE S'ENGAGE L'OCCITANIE AGIT — UNION EUROPÉENNE — LEADER — La Région Occitanie